

La Gazette de Sorrel

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial Agricole et Littéraire.

G. I BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

COLLEGE DE SOREL.

Distribution des prix.

1er. Juillet 1873.

COURS CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

Enseignement Religieux.

Prix Pierre Mathieu 1er acc Al-

cide Mondor 2ème acc Charles Si-

card.

Excellence.

Prix J. Bte Parent.

Philosophie.

Prix Charles Sicard 1er acc P.

Mathieu 2 acc A Mondor.

Algèbre.

Prix J Bte Parent 1er acc Joseph

Forcier 2 acc A Mondor 2^e P^e Ma-

thieu.

Géométrie.

Prix Onésime Desrosiers 1er acc

J Bte Parent 2 acc P^e Mathieu.

Botanique.

Prix P Mathieu 1 acc Chs Sicard

1 acc Onés Desrosiers 2 acc A Mon-

dor.

Zoologie.

Prix A Mondor 1 acc P Mathieu

2 acc Onés Desrosiers.

VERSIFICATION.

Enseignement Religieux.

Prix Alfred Guévremont 1er acc

Prudent Proulx 2 acc Charles La-

rivière.

Excellence.

Prix Sergius Dufault.

Prose latine.

Prix Charles Larivière 1 acc S,

Dufault 2 acc Alf Guévremont.

Vers latins.

Prix S Dufault 1 acc Alf Guévremont

2 acc P Proulx.

Grammaire latine.

Prix S Dufault 1 acc P Proulx 2

acc Chs Larivière.

Thème latin.

Prix S Dufault 1 acc Alf Guévremont

2 acc P Proulx.

Version latine.

Prix S Dufault 1 acc P Proulx 2

acc Alf Guévremont.

Amplification française.

Prix S Dufault 1 acc P Proulx 2

acc Alfred Guévremont.

Thème anglais.

Prix S Dufault 1 acc A Guévremont

2 acc P Proulx.

Version anglaise.

Prix S Dufault 1 acc Chs Larivière

2 acc P Proulx.

Histoire Romaine.

Prix P Proulx 1 acc S Dufault 2

acc Chs Larivière.

Télémaque.

Prix S. Dufault 1er acc Chs. La-

rivière 2 acc A Guévremont.

SYNTAXE LATINE.

Enseignement religieux.

Prix Narcisse Cournoyer 1 acc

Joseph Salvas 2 acc Joseph Beau-

laines.

Excellence.

Prix N Cournoyer.

Grammaire latine.

Prix N Cournoyer 1 acc Jos Sal-

vas 2 acc Jos Beaulnes.

Thème Latin.

Prix N Cournoyer 1 acc François

Lefebvre 2 acc Jos Salvas.

Version Latine.

Prix N Cournoyer 1er acc Frs.

Lefebvre 2e acc Jos Salvas.

Thème anglais.

Prix N Cournoyer 1 acc Frs Le-

febvre 2 acc Jos Salvas.

Télémaque.

Prix N Cournoyer 1 acc Jos Beau-

laines 2 acc Jos Salvas.

Histoire ancienne.

Prix N Cournoyer 1 acc Jos Beau-

laines 2 acc Frs Lefebvre.

COURS COMMERCIAL.

4E. ANNEE.

Excellence.

Prix Paul Mandeville.

Catéchisme.

Prix Louis Casky 1 Acc P. Man-

deville 2 Acc Charles Germain.

Grammaire française.

Prix Louis Casky 1 Acc Paul

Mandeville 2 Acc Chs. Germain.

Grammaire anglaise.

Prix Louis Casky 1 Acc Paul

Mandeville 2 Acc Chs. Germain.

Géographie.

Prix Louis Casky 1 Acc Philippe

Cartier 2 Acc Chs. Germain.

Histoire du Canada.

Prix P. Mandeville 1 Acc Chs.

Germain 2 Acc Ph. Cartier.

Arithmétique.

Prix Chs. Germain 1 Acc P. Man-

deville 2 Acc Ls. Casky.

Tenue des livres.

Prix Chs. Germain 1 Acc P. Man-

deville 2 Acc Ls. Casky.

Thème anglais.

Prix Ls. Casky 1 Acc P. Man-

deville 2 Acc Ph. Cartier.

Thème français.

Prix P. Mandeville 1 Acc Ls

Casky 2 Acc Chs Germain.

Traduction Anglaise.

Prix Ls. Casky 1 Acc P. Man-

deville 2 Acc Chs. Germain.

Correspondance commerciale.

Prix P. Mandeville Acc Ls. Casky.

Dessin linéaire.

Prix Ls. Casky 1 Acc P. Man-

deville 2 Acc Chs. Germain.

3E. ANNEE.

Excellence.

Prix Louis Héroux.

Catéchisme.

1 Prix Séraphin Guévremont 2

Prix Louis Héroux 1 Acc Zotique

Cardin 2 Acc Auguste Brillon 3 Acc

Alphonse BeauJot.

Tenue des livres.

1 Prix Louis Héroux 2 Prix Ser.

Guévremont 1 Acc Zotique Cardin

2 Acc Auguste Brillon 3 Acc Pierre

Brouillard.

Agriculture.

1 Prix Louis Héroux 2 Prix Zo-

tique Cardin 1 Acc Alphonse Beau-

det 2 Acc Pierre Brouillard 3 Acc

Charles Desrochers.

Géographie.

1 Prix Louis Héroux 2 Prix Zotique

Cardin 1 Acc Auguste Brillon 2

Acc Chs. Desrochers 3 Acc Edouard

Morgan.

Grammaire française.

1 Prix Louis Héroux 2 Prix Ser.

Guévremont 1 Acc David Leclair

2 Acc Pierre Cardin 3 Acc Zotique

Cardin.

Histoire du Canada.

1 Prix Louis Héroux 2 Prix William

Morgan 1 Acc Zotique Cardin 2 acc

Ser. Guévremont 3 Acc Edouard

Morgan.

Thèmes français.

1 Prix Louis Héroux 2 Prix Al-

phonse BeauDET 1 Acc Pierre Brouil-

lard 2 Acc Zotique Cardin 3 Acc

Auguste Brillon.

Thèmes anglais.

1 Prix Edouard Morgain 2 Prix

William Morgan 1 Acc Alp. Beau-

det 2 Acc Pierre Brouillard 3 Acc

Zotique Cardin.

Traduction anglaise.

1 Prix Louis Héroux 2 Prix Pierre

Brouillard 1 Acc Alp. BeauDET 2 acc

Zotique Cardin 3 acc Edouard Mor-

gan.

Arithmétique.

1 Prix Louis Héroux 2 Prix Ser.

Guévremont 1 Acc Pierre Brouil-

lard 2 Acc Zotique Cardin 3 Acc Alp.

BeauDET.

2E. ANNEE.

Excellence.

Prix Pierre Cardin.

Catéchisme.

1 Prix Pierre Cardin 2 Prix Amé-

dée Paradis 1 acc Lomer Gouin 2

acc Ulric Couin 3 acc Tancrède

Amiot.

Histoire sainte.

1 Prix Ulric Couin 2 Prix Pierre

Cardin 1 acc Napoléon Leduc 2 acc

Horace Lécuyer 3 acc Octavian Des-

rosiers.

Grammaire française.

1 Prix Ulric Couin 2 Prix. Ex. E

Pierre Cardin 2 prix do. Amédée Pa-

radis 1 acc Tancrède Amiot 2 acc

Lomer Gouin 3 acc Norman Paulet.

Grammaire anglaise.

1 Prix Ulric Couin 2 Prix. Ex. E

Pierre Cardin 2 prix do. Amédée Pa-

radis 1 acc Tancrède Amiot 2 acc

Lomer Gouin 3 acc Norman Paulet.

Géographie.

1 Prix Ex. E. Pierre Cardin 1 Prix

do. Ulric Couin 2 Prix Amédée Pa-

radis 1 acc Horace Lécuyer 2 acc

Lomer Gouin 3 acc Norman Paulet.

Grammaire Anglaise.

1 Prix Pierre Cardin 2 prix Ulric

Couin 1 acc Napoléon Leduc 2 acc

Amédée Paradis 3 acc Horace Lé-

cuyer.

Manuel de Phrases.

1 Prix Pierre Cardin 2 prix Ex.

E. Napoléon Leduc 2 prix do. Ulric

Couin 1 acc Horace Lécuyer 2 acc

Lomer Gouin 3 acc Oswald Lévitte.

Thèmes Français

1 Prix Pierre Cardin 2 prix Amé-

dée Paradis 1 acc Horace Lécuyer

2 acc Napoléon Leduc 3 acc David

Guévremont.

Thèmes Anglais

1 Prix Horace Lécuyer 2 prix

Pierre Cardin 1 acc David Guévremont

2 acc Lomer Gouin 3 acc Tan-

cède Amiot.

Traduction anglaise

1 Prix Pierre Cardin Ex Aequo

Horace Lécuyer 2 prix David Guévremont

1 acc Lomer Gouin 2 acc

Napoléon Leduc 3 acc Norman

Paulet.

Arithmétique

1 Prix Lomer Gouin 2 Prix Tan-

cède Amiot 1 acc Thomas Mélançon

2 acc Horace Lécuyer 3 acc Joseph

Houle.

Ecriture

1 Prix Oswald Lévitte 2 prix Na-

poléon Leduc 1 acc Tancrède Amiot

3 acc Oct. Desrosiers 3 acc Norman

Paulet.

IERE. ANNEE.

Excellence

Prix Thomas Allard.

Catéchisme.

Prix Thomas Allard 1 acc Adolphe

Germain 2 acc Albéric Verrier.

Grammaire française

1 Prix Thomas Allard 2 Prix Na-

poléon Godbout 1 acc Adolphe Ger-

main 2 acc Frank Philipps 3 acc

Albert Desjardins 4 acc René Barthe.

Thèmes français

Prix Thomas Allard 1 acc Adol-

phe Germain 2 acc Ovide Morasse.

Histoire Sainte

Prix Thomas Allard Acc Adolphe

Germain.

Géographie

Prix Adolphe Germain Acc Tho-

mas Allard.

Manuel de Phrases

Prix Thomas Allard 1 acc Adol-

phe Germain 2 acc Frank Philipps.

Grammaire anglaise

Prix Thomas Allard Acc Adolphe

Germain.

Arithmétique

Prix Thomas Allard Acc Albéric

Verrier.

Ecriture

Prix Ovide Morasse Acc Thomas

Allard.

Correspondances sur le Pacifique.

Attaqué, pendant la dernière ses-

sion, par le premier ministre au su-

jet de l

peuser en argent comptant, mais je n'en suis pas encore sûr. Sur qui dois-je tirer lorsque les déboursés seront nécessaires? et quelle preuve de paiement faudrait-il demander? Vous savez parfaitement que je ne puis pas avoir de reçus.

Notre Législature s'assemble le 11 courant et je suis prêt à commencer le jeu. Chaque jour amène des difficultés nouvelles, mais j'espère les surmonter toutes avec succès.

Votre dévoué,
(Signé) HUGH ALLAN.
Je pense que nous devons réparer du Parlement les yeux fermés. J'ai déjà payé \$8,500 et je n'ai pas un reçu ni ne puis en avoir.
C. M. Smith, Ecr., Chicago.

Montréal, 4 mars 1872.

Mon cher M. McMullen,
M. Macpherson, de Toronto, et M. Brydges m'ont averti tous les deux aujourd'hui, qu'ils refusent de se joindre à nous pour l'entreprise du chemin de fer canadien.

Ils opposent pour raisons que la compagnie est trop américaine, et qu'ils voudraient voir l'entreprise entre les mains des canadiens. Ils ont essayé de me détacher de la compagnie que nous avons formée pour me joindre à eux, ce que j'ai naturellement décliné. Je ne suis pas encore ce qu'ils trouvent contre nous, mais j'ai l'intention de me rendre à Ottawa, lundi le 11 courant, et j'essaierai de découvrir quelque chose relativement à cela. Je serai à Ottawa une partie de la semaine.

Votre dévoué,
(Signé) HUGH ALLAN.
Montréal, 16 avril 1872.

Cher M. McMullen,
Je dois rester ici ce soir, pour écrire mes lettres pour le courrier anglais que j'ai trop négligées depuis ces derniers temps. Vous pourriez profiter de votre temps en voyant ceux des amis qu'il vous sera possible de rencontrer, mais je désire que vous vous arrangez de façon à ce que nous puissions avoir une entrevue avec Sir John, jeudi, à onze heures.

Envoyez-moi, demain, une dépêche à la jonction de Prescott, pour me faire savoir si vous pouvez faire cela.

Je joins à la présente une lettre qui se trouvait renfermée dans une missive que j'ai reçue aujourd'hui, de New-York; j'espère qu'il peut se tracer dans cette ville? Je pense arriver demain, mercredi, à Ottawa, à 4.30 de l'après-midi.

Votre bien dévoué,
(Signé) HUGH ALLAN.
Montréal, 12 juin 1872.

A G. McMullen, Ecr.,
Russell House, Ottawa.

Cher Monsieur,
J'ai reçu aujourd'hui un télégramme de vous daté de New-York, me demandant de vous rencontrer à Ottawa demain pour affaires importantes. Je ne puis y aller, et si ces affaires importantes ont rapport au chemin de fer du Pacifique, je ne crois pas qu'il me soit nécessaire d'y aller. Je crois que j'ai arrangé toute l'affaire par l'entremise de mes amis canadiens par les moyens que vous savez, et nous avons la garantie de Sir G. que nous aurons une majorité, et autres choses à notre satisfaction.

Je vous ai toujours dit que ceci était la véritable base des opérations, et que toute autre chose serait du plomb et de la poudre gaspillés, et je le crois encore. Vous devriez venir ici et me voir avant de faire aucune transaction importante, ou de payer quelqu'un.

Je veux que vous voyez une copie correcte du bill du Gouvernement, et de notre propre bill, parce que nous devons considérer jusqu'à quel point ils satisfaisent nos amis, et nous serons peut-être obligés d'aller à New-York pour les consulter. Je serai en ville demain et vendredi; je serai absent samedi, mais je serai de retour lundi et je resterai jusqu'à vendredi.

Votre tout dévoué,
(Signé) HUGH ALLAN.
Montréal, 16 juillet 1872.

Cher M. McMullen,
Je craignais que vous ne fussiez entièrement perdu dans les profondeurs du mariage, mais je suis heureux de voir par votre lettre datée du 11 courant que vous êtes revenu sain et sauf. Depuis que je vous ai vu, le projet du chemin de fer du Pacifique canadien a traversé plusieurs phases, et en ce moment il est difficile de définir où il en est.

Sir Georges Cartier a été en ville pendant quelques jours, et j'ai eu plusieurs entrevues avec lui. Il me dit maintenant qu'il n'a pas spécialement et n'a jamais eu l'intention de faire des affaires avec la compagnie Macpherson ou avec la nôtre, et qu'il ne les a laissés incorporer que pour s'amuser. Mais il dit qu'il a toujours voulu que le gouvernement forme sa propre compagnie, qui conduirait les affaires sous les ordres du Gouvernement, selon les vues des ingénieurs du Gouvernement, et avec l'argent fourni par le Gouvernement.

Il dit que Sir John A. et lui ont résolu cela depuis longtemps, mais qu'ils ne l'ont jamais dit à leurs collègues.

Il y a une espèce de négociation entre Macpherson et moi relativement à cette compagnie, mais elle n'a encore abouti à rien jusqu'à présent. Pendant ce temps, les élections approchent, et si la chose n'est pas arrangée à la satisfaction du Bas-Canada, les chances d'élection de Sir Geo. Cartier seront bien minces. Je n'en puis encore entrevoir le résultat, mais la décision n'en sera pas reculée bien longtemps. Je vous avertirai aussitôt que je saurai quelque chose.

Votre tout dévoué,
(Signé) HUGH ALLAN.
Montréal, 1er juillet 1872.

A un éminent président d'un chemin de fer américain.

Mon cher monsieur,
Les négociations relatives au chemin de fer canadien du Pacifique sont presque terminées, et je n'ai nullement sujet de douter qu'elles nous seront favorables. Je me suis laissé dire par M. McMullen qu'il vous a toujours tenu au courant du progrès et de la position des affaires; voilà pourquoi je n'ai pas correspondu avec lui aussi régulièrement que je l'aurais fait. Sans doute qu'il vous a informé, étant sous l'impression que j'avais ce projet en vue, qu'il devait être très-avantageux; une très-favorable opposition organisée à Toronto, à défaut d'une meilleure devise, a pris celle-ci: "Pas d'influence étrangère." Pas de chemin du Nord du Pacifique pour traverser le Pacifique Canadien," et autres du même genre.

Ces hauts cris produisent, cependant, un effet en Parlement et au dehors, et après m'être consulté avec M. McMullen, j'ai été forté malgré moi de rayonner ostensiblement de notre organisation chaque non américain, et de les remplacer par des canadiens de confiance.

Vous avez peut-être vu que M. McMullen et moi différons un peu d'opinion sur les moyens à prendre pour influencer le gouvernement lui-même. Deux compagnies différentes désirent construire le chemin ont été formées.

Celle d'Ontario était composée d'un plus grand nombre de personnes, tandis que celle de Québec était la plus puissante. M. McMullen voulait s'assurer l'appui des membres obscurs du gouvernement, et prendre des arrangements que je n'approuvais pas, parce que c'était simplement tirer notre poudre aux moineaux.

En considérant tranquillement la situation, je demeurai convaincu que cette question devait être décidée par un seul homme et que cet homme était Sir Georges E. Cartier, le chef du parti canadien-français. Ce parti a contrebalancé le pouvoir entre les autres factions. Depuis cinq ans, il a supporté et tenu tout le gouvernement au pouvoir. Il se compose de 45 députés, qui ont suivi Cartier et ont voté comme un seul homme pour ses mesures.

La majorité du gouvernement en Parlement étant généralement moindre que 45, il s'ensuit que la désertion de la moitié ou des deux tiers renversent en aucun temps le gouvernement. Il était donc évident qu'il fallait prendre les moyens de s'assurer l'appui de ces 45 députés, et aussitôt que je vis que le meilleur moyen de conduite, je le suivis de suite.

Depuis longtemps les cultivateurs canadiens-français désirent la construction d'un chemin de fer de Montréal à Ottawa à travers leurs propriétés, mais Cartier, qui est l'avocat du Grand Tronc, auquel ce nouveau chemin ferait opposition, a toujours suscité des difficultés et par son influence en a empêché la construction.

Pour la même raison il voulait donner le contrat du Pacifique à des personnes ayant des relations avec le Grand Tronc, et dans ce but il a attiré le feu d'une opposition à notre projet, mais je vis dans ce chemin de fer canadien-français et dans l'approche des élections générales, où Cartier et autres auraient à se présenter devant leurs électeurs un moyen sûr d'atteindre mon but, surtout parce que je me propose d'arriver au moyen du terminus du Pacifique.

Les plans que je propose sont en eux-mêmes les meilleurs pour les intérêts de la Puissance, et en cherchant à les faire prévaloir devant le public, je fais un acte réellement patriotique; mais même avec tout cela il faut des moyens d'influencer le public, et j'ai employé plusieurs jeunes avocats canadiens-français pour écrire en ce sens dans leurs principaux journaux. J'ai écrit une somme qui peut avoir une influence prépondérante dans le fonds capital de la compagnie, et je me suis mis à accorder des subsides aux journaux eux-mêmes, y compris les rédacteurs et les propriétaires. Je parcourus le pays où devait passer le chemin, et visitai plusieurs habitants. Je rendis visite aux prêtres, je fis leur amitié, et j'employai des agents pour aller parmi les notables et parler du sujet.

Je commençai alors à tenir des assemblées publiques, j'y assistai et fis souvent des discours en français, démontrant aux gens où se trouvaient leurs vrais intérêts.

Le plan devint de suite populaire et je formai un comité pour influencer les membres de la Législature. J'ai si bien réussi en très-peu de temps que sur les 45 je pouvais compter sur 27, et les électeurs de la division de cette ville Cartier lui-même représentée, le notifièrent qu'il n'avait pas besoin de se présenter si le contrat du Pacifique n'était pas donné dans l'intérêt du Bas-Canada; il n'a pas cru cela, mais lorsqu'il vint ici et rencontra ses électeurs, il constata à sa grande surprise que leur avis n'était pas changé. Il consentit alors à accorder le contrat à la condition qu'il y aurait 17 directeurs provisoires, huit pour Ontario, neuf pour Québec, nous donnant ainsi le contrôle.

Nous avons de suite organisé la Cie. (notre section) et on m'a nommé Président; D. McLinn, de Hamilton, vice-président, L. de Bellefeuille, secrétaire, et l'hon. J. J. C. Abbott, aviseur-legal. Nous avons annoncé que les livres de souscription seraient ouverts le 15 juillet aux différentes places mentionnées dans l'acte, et nous avons notifié le gouvernement que nous voulions prendre le contrat pour la construction du Pacifique aux termes et conditions mentionnées dans l'acte. Ce qu'il y a maintenant à faire est de souscrire le capital, ce qui ne peut se faire que par des sujets britanniques, et il faut payer au moment de la souscription 10 pour cent du montant souscrit.

Nous avons le droit de souscrire 97 1/2 à présent et de prendre tout ce que les autres ne souscriraient pas, à la fin du mois.

En même temps, j'ai fait des arrangements pour que si vous envoyez un certificat représentant \$1,000,000 en or, qui a été placé par Jay Cooke et Cie. au crédit de la Banque des Marchands, à Montréal, dans leur propre banque à New-York, la banque accepte les chèques pour la souscription, mais aucun argent ne sera donné avant que le contrat ne soit conclu, et alors 20 pour cent sur le montant des actions à nous accordées, devront être payés au Receveur-Général. Par conséquent, veuillez m'envoyer au plus tôt des procurations pour souscrire au capital, et le certificat susmentionné de Jay Cooke, et Cie.

J'ai reçu plusieurs lettres d'Angleterre m'offrant de prendre toute l'affaire si nous voulons partager, mais elle me semble trop bonne pour partager immédiatement.

lent faire nos amis de New-York. Ils n'ont pas répondu à ma dernière lettre.

Votre dévoué,
(Signé) HUGH ALLAN.
Montréal, 7 août 1872.

(Cette lettre est adressée à un président d'une ligne américaine dont le nom est en notre possession.)
Cher Monsieur,
Je vous ai écrit le 1er juillet, vous donnant un compte détaillé, jusqu'à cette date, de tous les événements relatifs au chemin de fer canadien du Pacifique. Vous n'avez pas accusé réception de cette lettre, mais je présume qu'elle vous est parvenue.

Toutefois la question que je vous posais est demeurée sans réponse, et je viens maintenant vous informer du progrès qu'ont fait les négociations depuis ma dernière lettre. La ligne de conduite que j'ai adoptée a été heureuse. Je suis parvenu à m'assurer l'influence française, qui doit contrôler les élections, et aussitôt que le gouvernement a acquis la conviction de ce fait, qu'il n'avait pas voulu admettre d'abord, il a ouvert des négociations avec moi.

Il n'est pas nécessaire de retracer les différentes phases de l'affaire, mais le résultat est qu'hier nous avons signé un contrat en vertu duquel, au moyen de certains arrangements pécuniaires, le gouvernement consent à ce qu'on forme une compagnie, dont je suis le président, et afin de rencontrer mes vues à donner à mes amis la plus grande partie du stock; et accorder de plus à la compagnie ainsi formée le contrat pour bâtir le chemin aux conditions de l'acte du parlement qui sont: \$30,000,000 comptant et 50 millions d'acres de terres avec tous les autres avantages et privilèges qui peuvent être donnés en vertu de dit acte, et il promet de faire tout en son pouvoir pour aider et encourager la compagnie, pendant toute la période de la construction.

Le contrat final sera exécuté dans six semaines et peut-être avant. Nos opposants auront une petite partie du stock, et ils nous regardent avec jalousie et mépris en vue de leur défaite, et pour cela le Gouvernement est obligé de stipuler qu'aucun étranger ne pourra figurer comme actionnaire, afin d'éviter l'ancien cri, de nous vendre au Pacifique du nord, et de s'écrouler sous l'influence étrangère. Les actions prises par vous et par nos autres amis américains, devront rester en mon nom pendant quelque temps.

Nous aurons \$6,000,000 du stock sur le total de \$10,000,000. Je vous demande encore si les parties consentent à prendre le montant réduit du stock, dans les mêmes proportions que les montants pour lesquels ils avaient signé auparavant. Je vous les offre d'abord, comme il est de mon devoir de le faire, mais il y a un grand nombre qui désirent en avoir.

Dix pour cent sur les montants devront être payés et déposés entre les mains du gouvernement comme sûreté, et seront rendus, je pense, aussitôt que l'ouvrage sera en pleine opération. Les dépenses pour atteindre ce but ont été très-élevées. J'ai déjà payé près de \$250,000, et j'ai en ce moment en payeur encore \$50,000 d'ici à la fin du mois. Je ne sais même pas si cela suffira, mais je l'espère. Naturellement tout cela devra venir des souscripteurs aux \$6,000,000 de stock. Si vous jugez à propos de continuer la souscription, je visiterai New-York vers la fin de ce mois pour régler les conditions avec vous. Veuillez répondre aussitôt qu'il nous conviendra.

Je suis votre tout dévoué,
(Signé) HUGH ALLAN.
Montréal, 15 sept. 1872.

Cher M. McMullen,
Je voulais avoir vers ce temps-ci une assemblée à New-York, pour voir ce que nos amis, qui étaient disposés à faire, mais aujourd'hui j'ai une lettre de disant que—et tous deux vont à l'ouest. Ils disent qu'aucune assemblée ne peut être tenue avant le 15 novembre, ce qui ne pourra pas faire.

Je pense que dans dix jours ou à peu près, j'aurai le contrat signé, et je désirerais, immédiatement après, aller en Angleterre pour obtenir les fonds nécessaires à la construction de la ligne. J'ai déboursé \$343,000 en or, dont je veux me rembourser. J'ai encore à payer \$13,000, ce qui clôt l'affaire.

J'irai à New-York aussitôt que le contrat sera signé, c'est-à-dire vers le 7 oct., et je serais heureux de vous y rencontrer.

Votre tout dévoué,
(Signé) HUGH ALLAN.
G. W. McMullen, Esq., Chicago.

ce qui est dévoilé, que les ministres ignoraient les menées corruptrices qui sont aujourd'hui dénoncées à la vindicte publique, et que le gouvernement n'en a pas profité pour gagner une majorité servile, la pierre angulaire d'un ministère corrompu. Et qui croira que M. Allan, a dépensé \$350,000 pour acheter les électeurs au profit du gouvernement, rien que pour les beaux yeux des ministres et sans recevoir plus que l'équivalent de ces mêmes ministres? Cette supposition est impossible.

Depuis les mauvais jours de l'ancien régime où l'on demandait, à grands cris, un honnête homme pour gouverner le pays, aucune accusation de cette gravité n'a été portée contre le gouvernement. Que fait celui-ci? Au lieu de rencontrer de suite l'accusation en face, il a recouru à une politique dilatoire qui ajoute à sa culpabilité, déjà trop établie, pour l'honneur et l'avantage du pays!

Dans ses lettres, Sir Hugh se vante d'avoir acheté des éditeurs de journaux français, de jeunes avocats pour courir les hustings; il indique nommément les hommes publics qu'il faudra acheter au moyen d'actions dans le fameux chemin; il dit qu'il était déjà sûr de 27 députés sur les 45 qui devaient constituer la majorité du Bas-Canada! Est-il possible de croire que les ministres ignoraient tout ce qui se passait, quand on en voit apparaître un, par-ci par-là, dans la correspondance? Ne me demandez pas de le dire, dit M. Allan pour l'argent que je paye ainsi; je ne puis pas en avoir! Qu'est-ce que cela signifie?

Rien, à notre avis, de plus ignoble que ces déclarations écrites. Il existe d'autres preuves évidemment. Elles paraîtront plus tard. Déjà, il y en a plus que suffisamment, nous regrettons de le dire au point de vue de l'honneur du pays, pour constituer plus que ce que l'on appelle en loi un commencement de preuve par écrit. Les témoignages qui viendront à l'appui ne peuvent pas manquer de rendre la preuve écrasante.

Justes à quand le pays restera-t-il ainsi courbé sous le poids de l'ignominie que lui infligent ses hommes publics! C'est ce que nous verront au 13 août prochain. Les chambres siégeront plus longtemps sans doute qu'on ne s'y attendait.

L'opinion publique doit, d'ici lors, faire entendre sa grande voix.

Un ministère qui se rend coupable de tels actes, mérite de tomber dans la boue!

Le masque arrache!

Nous extrayons ce qui suit du *Messageur de Sorel* de Samedi dernier.

A VENDRE OU A LOUER!

On demande ouvertement et publiquement à M. Mathieu avec-vous, oui ou non, intrigué pour être nommé Conseiller législatif à la place de l'hon. D. Armstrong votre beau-père? Avez-vous, oui ou non, dit ici que cette position vous avait été offerte sans que vous l'eussiez demandée et que vous l'aviez refusée? M. Mathieu ne répond pas un mot, et puis, lorsqu'il découvre que son silence ne fait que couvrir nos informations dans l'opinion publique, il demande qu'on lui prouve l'affirmative des questions qui lui ont été posées!

Même tactique sur le husting de St. Ours, dimanche dernier. "On m'accuse", disait-il avec un accent indigné, "d'avoir voulu résigner en faveur de Sir G. E. Cartier, pour obtenir une charge de juge à Manitoba. Eh! bien, qu'on le prouve! On m'accuse aussi d'avoir intrigué pour avoir le siège de Conseiller législatif pour la division Saurel. Eh! bien, qu'on le prouve!"

"S'il ne se savait coupable, et s'il n'appréhendait d'être convaincu de mensonge, il dirait de suite: "c'est faux; je nie." Et nous maintenons que sous les circonstances c'est la seule manière dont un honnête homme, tenu avant tout à la franchise et à la sincérité envers ses mandataires, doit agir.

UN DÉFI!

Mais, puisque M. Mathieu est si fort sur le terrain des défis, nous allons lui en porter un, et non par ricochet, mais directement, et en face de tout le comté de Richelieu.

Nous défions publiquement M. Mathieu.

1o. De nier par écrit, sur son honneur, avoir offert ou parlé, à qui que ce soit, de résigner son mandat de député du Comté de Richelieu aux Communes, en faveur de Sir George Etienne Cartier.

2o. De nier, par écrit, sur son honneur, avoir dit ou donné à entendre, à qui que ce soit, qu'en résignant son mandat en faveur de Sir George Etienne Cartier, il pourrait être nommé juge pour la Province de Manitoba.

3o. De nier, par écrit, sur son honneur,

fastueusement dans quelque haute position officielle, tout le loisir, pendant le reste de ses jours, de rire de ses dupes, les électeurs de Richelieu!.....

"Si la postérité garde mémoire de ce phénoménal personnage, pétri d'ambition et de vanité, ce sera pour dire de lui....."

"Michel Mathieu était un fourbe politique!"

Une idée nationale.

On lit dans le *Courier d'Outaouais*:

Lors du banquet du 24 juin, à l'Institut Canadien, M. Stanislas Drapreau proposa un projet d'association générale de la St. Jean-Baptiste, que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs. Car tout ce qui tend de près ou de loin à affermir la nationalité canadienne, doit être examiné avec soin et accepté avec empressement, si l'on croit que tel ou tel autre plan est appelé à produire des résultats sérieux.

Voici les remarques faites par M. Drapreau en cette circonstance:

"Je profite de cette heureuse circonstance pour émettre une idée qui, bien que neuve, me semble cependant mériter un accueil favorable.

"Cette idée, la voici en quelques mots: Indépendamment de celles qui couvrent déjà le pays, former une ASSOCIATION-MÈRE autour de laquelle viendraient se grouper, chaque année, des délégations envoyées par les Sociétés St. Jean-Baptiste de toute l'Amérique.

"Cette Association Centrale aurait pour siège l'historique ville de Québec, le berceau naturel de la civilisation française en Canada. Le 24 juin, jour de notre fête nationale, chaque société St. Jean-Baptiste enverrait à Québec deux délégués, munis du pouvoir de la représenter à la Convention. Un Banquet serait donné et puis, à heure fixe, un toast porté par le Président serait transmis par voie télégraphique à toutes les Sociétés-Sœurs: de sorte qu'à la même minute, l'on pourrait têter le pouls à notre nationalité sur toute la ligne et en constater la vitalité.

"A cette Convention, pourraient être mises à l'étude certaines questions relatives à l'agriculture, à la colonisation, et surtout au rapatriement de nos compatriotes exilés dans la république voisine. Quel beau spectacle que celui de la réunion de 5 à 6 cents canadiens-français venus de partout, des Etats-Unis, d'Ontario, de l'Acadie, et de toutes les villes et campagnes du Bas-Canada, pour se serrer la main et renouveler le serment de fidélité au vieux Drapreau qui abrite nos Institutions! De ces libres épanchements de cœur et de l'esprit, naîtraient la confiance mutuelle et la reprise de relations interrompues par la dispersion ou la distance.

"Au point de vue de la concentration de nos nationaux sur le sol canadien et en particulier de leur rapatriement, le gouvernement, surtout celui de Québec, en retirerait des bénéfices immenses. Secondés par toutes les intelligences d'élite qui, à bon droit, prétendent qu'il importe plus aujourd'hui de faire rentrer dans leurs foyers ceux des nôtres qui vivent aux Etats-Unis, que de recourir à l'immigration européenne pour coloniser nos régions incultes, nos hommes d'état trouveraient alors grandement simplifiée la tâche ardue d'opposer une digue au dépeuplement de nos campagnes.

"Enfin, sous quelque aspect qu'on l'envisage, une pareille Convention, pour parodier une phrase bien connue, serait une puissante épee protectrice de nos intérêts nationaux, dont la poignée serait à Québec et la pointe partout en Amérique!"

"Voilà mon idée, M. le Président et Messieurs, que je livre à tous hasards. C'est surtout le jour de la fête nationale qu'il importe de faire germer le bon grain, s'il est jugé tel."

Nouvelles diverses.

CONTRIBUTABLES DE SOREL, n'oubliez pas lundi le 21 juillet courant, jour de l'élection des commissaires d'écoles. Il s'agit pour vous d'élire des commissaires d'écoles qui vous rendront compte du passé, et à qui vous pourrez vous fier à l'avenir! Prenez garde!.....

EXCURSION.—L'inauguration du nouveau chemin de fer "South Eastern Railway" a lieu aujourd'hui. Un train spécial a dû partir de Montréal à 7 1/2 hs. A. M. pour se rendre jusqu'à New-Port dans le Vermont. Le maire de cette ville ayant reçu une invitation, est parti hier soir pour l'excursion.

Nous publions sur notre première page, la liste des prix qui ont été décernés aux élèves du collège de Sorel mardi de la semaine dernière.

DISTRIBUTION DE PRIX.—C'est aujourd'hui qu'a lieu au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, la distribution solennelle des prix.

Le SS. Annan, capt. Turner, est entré dans notre port hier après midi, ayant à son bord une nouvelle consignation de charbon pour la Cie. Sincennes et McNaughton. Le déchargement est commencé.

La Gazette de Sorel.

MERCREDI MATIN, 9 JUILLET 1873.

La ventilation ministérielle.

Nous publions, sur notre première page, la correspondance au sujet de l'accusation portée contre le gouvernement, d'avoir vendu le contrat du chemin du Pacifique et d'avoir employé \$350,000 de cet argent, pour acheter les consciences des électeurs.

Nous publions également la lettre de M. Allan, qu'il a assermentée, pour sa justification et celle des ministres. Suffit de dire, pour le moment, que M. Allan ne mentionne pas à qui il a distribué cette énorme somme de \$350,000. Il constate seulement qu'elle a servi à corrompre la conscience publique! Il résulte clairement de ces dégoûtantes révélations, qu'en ce pays, rien ne peut être mené à terme, lorsqu'il s'agit d'entreprises publiques, sans acheter celui-ci ou celui-là. C'est-à-dire qu'on achète pour revendre! Un régime qui autorise ou tolère de telles choses, est évidemment gangrené jusqu'aux os! Ce qui nous humilie d'avantage est que M. Allan nous apprend que, c'est surtout parmi les canadiens-français, que la corruption a exercé les plus grands ravages.

Si le gouvernement est innocent, pourquoi toutes ses exceptions à la forme ou dilatoires? Jamais on ne fera croire à un public honnête et intelligent, en face de

avoir demandé, pour lui-même soit directement ou indirectement, ou avoir cherché, par des démarches quelconques, à se procurer la position de Conseiller législatif pour la division Saurel;

4o.—De nier, par écrit, sur son honneur, avoir dit ou donné à entendre à qui que ce soit, que la position de Conseiller législatif pour la division Saurel lui avait été offerte, sans qu'il l'eût demandée, et qu'il l'avait refusée.

AU PIED DU MUR!

"De notre part, nous affirmons, sur l'honneur, que par les informations que nous avons reçues et par les circonstances que nous connaissons personnellement, nous sommes persuadé et convaincu, en notre âme et conscience, de la vérité et de l'exactitude de chacun des quatre allégués que comporte le défi ci-dessus. Et pour prouver que nous sommes sincère, nous prenons publiquement l'engagement, au cas où M. Mathieu accepterait notre défi, en tout ou en partie, de révéler telles informations et circonstances concernant chacun de faits qui seront niés.

Afin que M. Mathieu ne puisse pas plaider ignorance, nous lui adressons sous enveloppe, une copie de notre journal.....

IL VOULAIT RESTER MASQUÉ.....

"Pour l'information de notre jeune confrère, qui tient la plume de Papa Michel, et qui vole à sa défense avec autant de naïve bonne foi que nous en mettons nous-même, avant d'avoir l'opportunité de le connaître comme nous le connaissons maintenant, nous ajoutons que, sans probablement le savoir, il est déjà venu à un cheveu de son trépas comme journaliste. Si le fouet et les apaisés de Papa-Michel, avaient pu nous ramener à sa bergerie typographique et politique, le nouveau-né du 18 décembre, après à peine six semaines d'une assez chétive existence, aurait partagé le sort néfaste de son frère aîné et serait... hélas!... (les larmes coulent rien qu'd'y songer!)... péri victime du caprice saturnel de Papa Michel et serait retourné dans les limbes, d'où, pour l'honneur de son cruel parent, il n'aurait jamais dû sortir."

LE PRIX OBTENU!.....

"Car il est évident, bien qu'un mois de quatre mois, il ait changé quatre fois de propriétaires-éditeurs, que le fidèle organe ne pourra jamais gagner sa vie autrement qu'en distribuant les amonnes du Gouvernement fédéral à ses 150 abonnés, et que ce dernier n'en retirera d'autre avantage que le vote de son propriétaire, qui, du train que ça va, lui coûtera au bout de l'année plus cher qu'il n'a jamais vu d'ici."

Encore un mot avant de clore, car vraiment Papa-Michel en un sujet si attachant et si intéressant à disséquer que notre plume, une fois plantée dans ses reins (seule partie sensible de son être!) ne peut plus guère s'en détacher!.....

LA LIGNE DROITE TOUJOURS LA MEILLEURE.....

Parce que la Gazette nous reproduit, il dit que M. Barthe nous caresse, nous donne la plus franche accolade, et il appelle cela de doux embrassements! Railleur de Papa Michel! S'il croit nous embrasser ou nous compromettre, nous allons le détromper en lui déclarant franchement ce que nous pensons de lui et de M. Barthe, aujourd'hui.

Nous avons assez longtemps combattu M. Barthe, pour en définitive tirer les marons du feu et les voir manger par M. Mathieu et son vorace compère Guéremont, et pour doter le comté de Richelieu d'un député qui, à peine élu, se morfondait pour réussir à troquer son mandat contre une jagerie de Manitoba! Puisque ces messieurs veulent faire de la politique de spéculation et de famille, qu'ils s'écarterent seuls! Combatte pour de pareilles gens, c'est servir ni ses intérêts ni ceux du public!

M. Barthe a été deux années en Parlement, et nous ne pouvons pas, dans cet espace de temps, trouver dans sa conduite comme homme politique, une faute de la nature et de la gravité de celles que M. Mathieu a déjà accumulées sur sa tête dans LES TROIS PREMIERS MOIS DE SA CARRIÈRE PUBLIQUE.....

LA RETRIBUTION!.....

M. Mathieu, par sa conduite depuis l'élection, en mécontenant plusieurs de ses plus zélés et influents partisans, et en témoignant tant d'empressement de se caser, s'est rendu impossible pour une nouvelle lutte.

"L'élection municipale de l'hiver dernier est une démonstration frappante de ce qu'était déjà la popularité éphémère du nouveau député de Richelieu. Dans la ville de Sorel, M. Barthe, malgré les fautes que nous avons eu à lui reprocher, mais que celles de son adversaire jettent maintenant dans l'ombre, réunirait aujourd'hui les trois quarts des voix et nous ne doutons pas qu'il ait fait un progrès analogue dans le reste du comté.....

LA RECOMPENSE DU FOURBE POLITIQUE!.....

"Il s'en soucie fort peu personnellement, car il se casera (que le public se souvienne de notre prédiction!); il aura, en grugeant quelque riche salaire, et en se prélassant

La pluie abondante qui est tombée hier soir et pendant la nuit, fera le plus grand bien dans les campagnes, où la sécheresse se faisait beaucoup sentir.

ELECTIONS MUNICIPALES.—Les élections municipales des Trois-Rivières ont été chaudement disputées. M. T. E. Normand, N. P., l'a emporté sur son concurrent, J. N. Bureau, Ecr., avocat, l'ancien maire, par une faible majorité. Les conseillers élus sont MM. A. Turcotte, Ls. Brunelle et M. Bellefeuille.

INCENDIE.—Le feu a exercé ses ravages aux Trois-Rivières dimanche soir. Six maisons en brque ont été détruites, et les pertes s'élevaient à plus de \$30,000.

Comme on pourra le voir par une annonce que nous publions dans nos colonnes, les amateurs de pêche et de chasse pourront se procurer, en s'adressant à M. Jos. St. Jacques, toutes espèces de chaloupes avec tentes, lignes, etc. Au besoin, M. St. Jacques accompagnera les gens afin de leur montrer les meilleures places pour faire la pêche et la chasse. Qu'on se le dise!

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Greenbacks achetés de 13½ à 00 d'escompte.
Vendus de 13½ à 00.
Argent acheté à 7 et vendu à 6.
Or ouvert à 115½ et fermé à 115½.

MARIAGE.

En cette ville, le 2 courant, par le Révérend Messire Côté, M. J. Cartier Jr, comptable à la Banque Molson, à Demoiselle Marie Eliza Anaphlet Beaupré, fille aînée de M. J. Beaupré, marchand.

NAISSANCE.

En cette ville, le 7 courant, la dame de J. H. Béliveau, Ecr., M. D., une fille.

DÉCÈS.

A Lowell (Mass.), le 29 ultimo, à l'âge de 1 an et 4 mois, Marie Eliza, enfant de M. J. B. Côté, ci-devant de Sorel.

LES PREMIÈRES atteintes de la consommation sont tellement insidieuses, que des milliers de personnes ne s'aperçoivent de son existence que lorsqu'elles sont aux portes du tombeau. L'usage immédiat des *Pastilles de Bryan pour les Pouxons* aussitôt que la toux, le mal de gorge ou l'affection de la poitrine commencent à se faire sentir, prévient et généralement empêche le résultat funeste. Ainsi, des que vous avez le rhume, prenez les *Pastilles de Bryan pour les Pouxons*. Par là vous éviterez d'être obligés de vous en servir pour combattre des maladies plus dangereuses. On peut obtenir ces pastilles chez tous les droguistes et marchands de campagne à raison de 25 cts. par boîte.

UNE GRANDE MÉDECINE DE CONDITION.—En tant que médecine de condition pour les chevaux, les *Poudres de Condition* et le *Remède Arabe de Darley* sont sans pareils et leurs effets à cet égard sont étonnants. Bien des chevaux qu'on croyait épuisés et presque sans valeur aucune, ont été rendus à leur premier état de santé moyennant l'emploi de quelques paquets de cette préparation; comme toutes traces de la maladie étaient entièrement disparues, on a pu vendre ces chevaux de \$50 à \$75 plus cher qu'il n'eût été possible de le faire auparavant. Quand vous avez besoin de remèdes pour les chevaux, procurez-vous les *Poudres de Condition* et le *Remède Arabe de Darley*: nous sommes sûr que vous serez pleinement satisfaits du résultat. Souvenez-vous du nom et voyez à ce que la signature de Hurd & Co. soit sur chacun des paquets. Northrop & Lyman, de Newcastle, Ont., sont les propriétaires de cette médecine pour le Canada, et on la trouve en vente chez tous les apothicaires.

OPINION DU DR. HOWE SUR L'USAGE DE L'HYPHOSPHITE DE FELLOWS.

Pittsfield, Mass., Mars 1872.
A M. JAMES I. FELLOWS.—*Cher monsieur*: J'ai fait durant ces deux dernières années de ma pratique, un essai parfois rigoureux de votre Sirop Composé d'Hypophosphite, et je me trouve en état de parler de ses effets avec connaissance de cause. Il a opéré des merveilles quand il s'est agi de rétablir les personnes atteintes de marasme ou de la débilité qui accompagne la diphtérie. Je recommande son usage contre toutes les affections de la gorge et des poumons. Votre Sirop d'Hypophosphite a procuré du soulagement dans bien des cas tenus pour désespérés, et les malades recouvrent rapidement la santé: parmi ces derniers je compte des poitrinaires et des gens qui souffraient depuis longtemps de la bronchite, et qu'aucun autre traitement n'avait pu soulager. Enfin, contre une dyspepsie prononcée, et contre la débilité résultant d'une cause ou d'une autre, je ne connais rien qui lui soit comparable. Vu son influence sur le système nerveux, qu'il tend à fortifier, ce médicament est propre à combattre la plupart des maladies.

Je suis, monsieur, votre dévoué,
Wm. S. HOWE, M. D.

EMMENEZ AVEC VOUS VOTRE MÉDECIN.—Quel bienfait que le travail soit des bras ou de l'esprit! Comme il donne la soif des amusements! avec quel enthousiasme ne jout-on pas d'un jour de congé dans la campagne, après trois à quatre semaines ou trois à quatre mois d'un dur travail! Par conséquent, citadin, n'oubliez pas d'emmenner avec vous votre épouse, si vous en avez une, lorsque vous allez fouler le gazon vert et fleuri au-delà des murs de la ville. Si votre santé est en mauvais état, la meilleure médecine dont vous puissiez vous servir, c'est le grand Remède et les *Pilules "Shoshonecs"*, qui ne manquent jamais de déraciner toutes les maladies qui affectent le système, qui guérissent de la Dyspepsie, de la Maladie du Foie, etc., purifient le sang, et redonnent enfin à l'homme la santé et le bien-être.—1m.

CERTIFICAT.

Je, soussigné, certifie que depuis plusieurs mois je me voyais affaiblir graduellement, à un point inquiétant. Malgré les soins du médecin, j'ai fait usage du Baume patenté de Ant. St. Jacques, et en quelques jours j'ai recouvré toutes mes forces ordinaires. C'est la deuxième fois que ce remède fait ce changement en moi.

(Signé) CAROLINE ALLARD.
St. Barthélemy, 14 Mai 1873.

En vente à Sorel, à la Pharmacie de Messieurs Bruneau et Sylvestre; à Berthier, chez M. L. Tranchemontagne, marchand.
Sorel, le 26 avril 1873.—3m.



CHALOUPE!

Le soussigné informe le public qu'il vient d'acheter un certain nombre de chaloupes qui seront en tout temps à la disposition du public, et les personnes désirant se faire mener pourront avoir tous les accommodements possibles. Toutes les chaloupes sont en bon ordre et bien étanches.

Les personnes qui désiraient aller faire la pêche ou la chasse pourront se procurer de M. St. Jacques tout ce qu'il faut pour la pêche en fait de lignes, etc., et au besoin il pourra les accompagner afin de leur indiquer les meilleures places, qu'il connaît très-bien. En outre, il a de magnifiques tentes, et pourra procurer aux amateurs de pêche et de chasse, tout le confort qu'ils pourront désirer.

On se procure les chaloupes, etc., à l'enseigne du pavillon français, au bas de la côte voisine du magasin de M. Ed. Mullen, à quelques pas des quais de la Cie. du Richelieu.

JOSEPH Sr. JACQUES,
Sorel.

Sorel, 1er Mai 1873.—3m.



LIGNE D'YAMASKA.

A partir de samedi prochain, le 12 juillet courant, le Sorel laissera le quai de Sorel tous les samedis à 2 heures P. M. au lieu de 3, pour Pierreville et St. François.

Par ordre, CAPT. LAFORCE.
Sorel, le 7 juillet 1873.—3ins.

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE SOREL.

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE générale annuelle des membres de cette société, aura lieu JEUDI, le 17 JUILLET courant, dans la nouvelle salle de L. P. P. Cardin, Ecr., au-dessus du Bureau actuel de cette société, Rue Augusta, en la ville de Sorel, en conformité à l'article 27 des Règlements de cette société, pour l'élection de cinq Directeurs, et pour faire rapport de toutes les affaires de cette société jusqu'au 30 juin dernier.

Ce soir-là il y aura tirage et vente de DEUX appropriations de \$1,000 dans la classe B.

AIMÉ ROY,
Sec.-Trés.

Sorel, 9 juillet 1873.

Tout ce qu'il vous faut EN FAIT DE LIBRAIRIE.

—AUSI—
Nouveaux Patrons

TAPISSERIE

à meilleur marché que jamais.

Achetez au comptant; à vendre de même.

ENEZ VOIR A LA LIBRAIRIE

DE LA GAZETTE DE SOREL.

Sorel, 2 juillet 1873.—jno.

NOUVELLEMENT RECUS

AU MAGASIN DE

N. ARSENAULT,

EN FACE DE CHEZ

M. F. LABELLE.

1 Caisse Indienne Pale Ashtons' Best, à 12½ cts. la verge
" Indienne Brune Première qualité à 12½ cts. do do
" Indienne Brune toutes couleurs garanties à 11 cts. do do
" Harock's Shirting 36 pouces à 12 cts. do do
" Alpaca Bleu Noir Reversible depuis 25 à 60 cts. do do
Un lot immense d'étoffes à Robes depuis 8 à 25 cts. do do

Un lot considérable d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer.

Ne passez pas le Magasin de N. ARSENAULT, sans arrêter et visiter ses Marchandises car vous y trouverez ce qu'il vous convient à meilleur marché que partout ailleurs.

N. ARSENAULT,
RUE DU ROI.

EN FACE DE M. FRS. LABELLE.

Sorel, 5 Juillet 1873.

A. CONLIN,

En remerciant ses nombreuses pratiques pour l'encouragement très-libéral qu'ils lui ont accordé jusqu'à présent, les invite à remarquer la liste suivante des prix de ses

CHAUSSURES,

Qu'il garantit être à 10 p. c. meilleure marché qu'ailleurs.

- Congress en prune pour Dames. 70 75 et 80 cts.
- Bottines en prune pour Dames. 90 cts. et \$1.00.
- Bottines en prune pour Filles. 80 et 90 cts.
- Congress en cuir pour Dames. 80 et 90 cts.
- Congress en cuir pour enfants. 60 et 70 cts.
- Congress en cuir pour Messieurs. \$1.25 et \$1.50.
- Congress en cuir pour garçons de 80 cts. à \$1.00.

CHAUSSURES D'ENFANTS A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.

Son assortiment sera toujours complet, et en allant le visiter vous serez certains de trouver ce qu'il vous faudra et de vous arranger pour le prix.

SOUVENEZ-VOUS QUE C'EST AU COIN DU MARCHÉ PRESQUE EN FACE DE MM. LUNAN, ET Voisin de chez M. Labelle.

Sorel, 21 Juin 1873.



VOYAGE DE PLAISIR ETABLISSEMENT

AUX TROIS-RIVIERES

Chambly.

IL Y AURA

Jeudi le 10 Juillet Courant,

à l'occasion des grandes courses, un voyage de plaisir aux Trois-Rivières. Ce voyage, qui est AU PROFIT DE L'HOPITAL DE SOREL, est organisé par les Dames de Charité, qui feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour donner aux passagers tout le plaisir et le confort à bord. Il y aura musique.

Le vapeur Sorel ira à Berthier à 6 heures du matin chercher les passagers désireux de prendre part à cette excursion, qui promet d'être une des plus belles de la saison.

Le départ de Sorel se fera à 7 heures du matin. Celui des Trois-Rivières à 5 heures de l'après-midi.

PRIX DU PASSAGE.....50 cts
ENFANTS.....MOITIÉ PRIX

REPAS EXTRA.
Sorel, 1er Juillet 1873.—jno.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD.

AVIS.

La Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord donne, par le présent, avis qu'un double de la Carte ou Plan de la Section VI, située dans le Comté de Berthier, du dit Chemin et de son cours et direction, et des terrains qu'il doit traverser et qui devront être expropriés à cette fin, ainsi qu'un double du Livre de Renvoi pour la dite Section, le tout fait, examiné et certifié suivant la loi, ont été déposés dans les Bureaux du Département des Terres de la Couronne et du Secrétaire Provincial, et dans celui du Greffe de la Paix du District de Richelieu.

A. H. VERRÉT,
Secrétaire

Québec, 23 juin 1873.—1m.

SAUVAGEAU & DUROCHER, Photographe.

Messieurs SAUVAGEAU & DUROCHER, de St. Hyacinthe, ont l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'ils viennent d'ouvrir un

Atelier de Photographe

dans la nouvelle bâtisse de M. François Dupré RUE AUGUSTA,

A QUELQUES PAS DU MARCHÉ.

Rien ne sera négligé pour rendre leur atelier sans rival. Les prix seront très-modiques. Les amateurs sont respectueusement sollicités d'aller faire une visite à la galerie photographique de Messieurs

SAUVAGEAU & DUROCHER.
Sorel, 14 mai 1873.—2m.

DEPOT CENTRAL

FERRONNERIES, EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS.

Le soussigné à l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes que son assortiment est au complet, et que tous les articles sont du premier choix.

MESSIEURS LES CULTIVATEURS sont priés de venir voir l'établissement nouveau, pour se procurer tous les articles ci-dessus mentionnés à

TRÈS-BON MARCHÉ.

A. THIBAUDEAU,

Ancienne place de P. X. CONTOIS SOREL.
Sorel, 18 Juin 1873.—3m.

ON Y VA !!



Le soussigné avait tant de besoin qu'il était résolu de ne plus annoncer, mais vu le grand nombre de personnes qui visitent nos marchés depuis l'opposition des steamboats de St. François et Pierreville, il croit que ce serait une injustice à faire à ses nouvelles pratiques, de ne pas les tenir au courant de tout ce qu'ils peuvent acheter chez lui à meilleur marché que partout ailleurs, et de les inviter toutes ainsi que toutes ses anciennes pratiques, de la manière la plus courtoise, à visiter son établissement si bien connu, A

L'ENSEIGNE TRICOLORE, Rue du Roi, SOREL.

Il va sans dire que vous trouverez là un assortiment de Marchandises sèches, hardes faites, etc., etc., détaillé sous tous les rapports, pour le goût, la qualité et le bas prix.

On a aussi besoin de deux bons commis mais nul ne doit faire application à moins qu'il ne possède les qualités suivantes: Honnêteté, intelligence et capacité.

ED. O'HEIR, Enseigne Rouge, Blanc et Bleu, RUE DU ROI, SOREL.

Sorel, le 28 juin 1873.

Changement de Local.

Wm. LUNAN & FILS, En attendant que les réparations qui doivent être faites à leur bâtisse soient terminées,

ONT TRANSPORTE LEUR

Fonds de Marchandises, Dans le Magasin ci-devant occupé

PAR M. NARCISSE ARSENAULT,

PORTE VOISINE DE LEUR ANCIEN MAGASIN.

Wm. LUNAN & FILS, EPICIERS, CONFISERS et Boulangers, Rue du Roi.

Sorel, le 21 mai 1873.—tm.

FONDERIE Richelieu, SOREL.

N. F. PATENAUTE, PROPRIÉTAIRE, RUE AUGUSTA.

Meilleur choix de CHARRUES EN FONTE GARANTIE. Charrie en acier sur un modèle nouveau, garantie sous tous rapports et ne pouvant être surpassée par aucune manufacture de ce genre.

POELES ET USTENSILES EN FER ET EN FONTE pour l'usage des familles, A BAS PRIX. CORNICHES POUR FENETRES ET MANTEAUX DE CHEMINÉES

Sur un patron tout-fait nouveau. Toutes sortes d'ouvrages en fonte pour BATEAUX-AVAPEUR faits sous un court délai.

Sorel, 29 Mai 1873.—6m.

A vendre ou à louer.

Cette magnifique propriété située en face du Couvent de la Congrégation, autrefois occupée par le Capt. J. B. Labelle. S'adresser au

DR. TURCOTTE.
Sorel, 1er février 1873.—jno.

HOTEL RICHELIEU,

TENU PAR J. B. TROTTIER,

RUE BADAUD, TROIS-RIVIERES.

M. J. B. TROTTIER, plus connue sous le nom de BISMARCK, ancien commis chez M. Farmer, informe le public qu'il a pris possession de l'Hotel Richelieu, ci-devant tenu par M. Louis Bergeron. C'est là qu'il distribue aujourd'hui les cocktails les plus recherchés et des John Collins qui ont leur réputation.

M. Trottier désire aussi informer le public que la TABLE SERA TOUJOURS SERVIE avec SOIN, PROPRIÉTÉ et PONCTUALITÉ, et pourra de ce que nos marchés offriront de mieux en fait de viandes, légumes, fruits, etc.

Repas servis à toutes les heures.

Il y aura toujours des hommes pour attendre les voyageurs à l'arrivée des Bateaux à Vapeur, et rien ne sera négligé de ce qui pourra donner confort et satisfaction à ceux qui voudront bien honorer de leur patronage l'Hotel Richelieu.

Il s'agit d'y aller voir. Trois-Rivières, 4 Juin 1873.—6m.

ON DEMANDE

immédiatement un jeune homme d'une bonne constitution. On exigera de bonnes recommandations.
Wm. LUNAN & FILS,
Sorel, 28 mai 1873.—jno.

Sirop Composé d'hypophosphite de Fellows.

Comme tous les corps doués de vie, qu'ils soient Quadrupèdes, Oiseaux, Reptiles, Insectes ou même Zoophytes, et tous les sujets du Règne Végétal, "sont régis par la force vitale, qui lie tous les principes d'existence, et que rien ne saurait les arracher à la destruction dès qu'ils en sont dépourvus, la découverte de moyens par lesquels la vitalité peut être conservée dans les corps vivants, est certainement un bienfait pour l'humanité.

La Chimie moderne, en approfondissant cette question, a découvert les éléments qui constituent le cerveau, les muscles et les nerfs, et constaté que les systèmes cérébral et nerveux sont fortifiés par l'introduction dans ces systèmes des mêmes éléments en proportions convenables.

Telle est en substance la base de l'HYPOPHOSPHITE DE FELLOWS, qui agit directement sur le sang, sur les systèmes Cérébral et Nerveux et sur les Muscles. En saturant les nerfs il distribue rapidement le sang vitalisé dans les Organes Musculaires du corps humain. En outre, il rétablit le Cœur et le Foie dans leur état normal, accroît la puissance active de l'Estomac et des Intestins, et permet aux poumons de bénéficier entièrement de leur entrée en contact avec l'Oxygène.

L'hypophosphite de Fellows

s'administre avec succès dans tous les cas de Faiblesse et de Mamsme résultant soit d'une vie sédentaire, ou de l'influence d'un climat tropical, ou des fièvres, ou de la débilité provenant d'une cause quelconque, et il est d'une efficacité reconnue contre la CONSUMPTION PULMONAIRE, car dans bien des cas il a effectué la guérison de cette maladie et toujours il a procuré du soulagement aux poitrinaires, pourvu qu'on en fit usage pendant plus de quinze jours.

C'est un spécifique contre la Bronchite, et il soulage de l'Ashme lorsque tout autre remède est impuissant à cet égard. Il agit avec une puissance sans égale contre la Débilité Nerveuse, et on peut l'administrer avec confiance dans toutes les maladies.

Comme cette préparation diffère tout à fait de toute autre du même genre, il faut avoir soin de demander le SIROP DE FELLOWS et de ne se servir d'aucun autre.

A VENDRE CHEZ LES APOTHECAIRES. Prix, \$1.50 ; Six fioles pour \$7.50. JAMES I. FELLOWS, CHIMISTE, St. Jean, N. B.

Sorel, 25 janvier 1873.—4m.



MACHINES A COUDRE SOREL.

Chez le soussigné on trouvera toutes espèces de MACHINES A COUDRE de première classe, telles que

- WHEELER WILSON, SINGER, GARDNER, FOWLES FAMILY,
 - WANZER WILSON, LOCKMAN DOUBLE STITCH,
- Garanties être de qualité supérieure.

Toutes sortes de Machines à Coudre pourvus de trois aiguilles,

J. H. WRIGHT, Seul agent!

N. B.—A vendre à bon marché par le même : 4 MACHINES A COUDRE de seconde main, mais garanties être en bon ordre.

Sorel, 25 juin 1873.

AVIS.

Le soussigné informe le public qu'il se rend responsable de toutes dettes contractées par son épouse, comme par le passé.

ANDRÉ DUHAMEL, YAMASKA, RANG STE. CATHERINE. Yamaska, 1er Juillet 1873.—1m.

MAGASIN A LA MODE

Wm. KELLY, Aux contrevents rouges, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL.

Le soussigné, tout en remerciant le public pour l'encouragement qu'on lui a toujours donné, désire attirer l'attention des acheteurs sur le magnifique assortiment de

MARCHANDISES SECHES,

qui se trouve aujourd'hui dans ses deux magasins.

Toutos les marchandises sont de premier choix et il y en a pour tous les goûts et de tous les prix.

Une visite est respectueusement sollicitée

AU MAGASIN A LA MODE

DE Wm. KELLY. Sorel, 10 juin 1873.—ua.

AVIS.

Nous, soussignés, nommons J. H. Wright, e Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson, laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre.

N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1an.

ADRESSE D'AFFAIRES.

S. LAPALME

NOTAIRE.

Agent général d'assurance sur la Vie, et contre les accidents; contre le feu et les dangers de la mer.

RUE GEORGES.—Nouveaux bureaux de LA GAZETTE DE SOREL.

M. LAPALME assure les bâtiments et leurs cargaisons. Sorel, 24 juin 1872.—1an.

J. A. E. GENEVEUX, HUISSIER

ET AGENT COLLECTEUR Bureau à Berthier (Ville). 22 février 1868.—1an.

C. HARPIN, AVOCAT,

RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL, P. Q.

M. Harpin se chargera des collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, et suivra la Cour du Magistrat pour St. Ours, où il se rendra régulièrement deux fois par semaine, au Bureau de M. Drmo Mougou, notaire, le Dimanche et le Mercredi.

Sorel, 28 Mai 1873.—ua.

Dr. N. H. LADOUCEUR.

Ancienne résidence de feu J. B. L. Précourt, Ecr., Rue Phipps, près du Couvent, SOREL.

A Vendre

TRES-BAS PRIX. Une machine à coudre dite "Singer" No. 2 de seconde main, en bon ordre et condition. S'adresser à

J. B. LETENDRE, RUE DU ROI, SOREL. Sorel, 28 Mai 1873.—jno.

ROYAL VICTORIA HOTEL, SOREL, P. Q.—Canada.

HUBERT PICHE, PROPRIETAIRE.

Cet hôtel est situé tout près du Marché Principal et à quelques pas des quais de la Cie. du Richelieu.

Sorel, 15 janvier 1873.—uan.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LA NEW-YORK

ETABLIE EN 1845. CAPITAL \$16,000,000.

BUREAU PRINCIPAL, 346 & 348 Broadway New-York

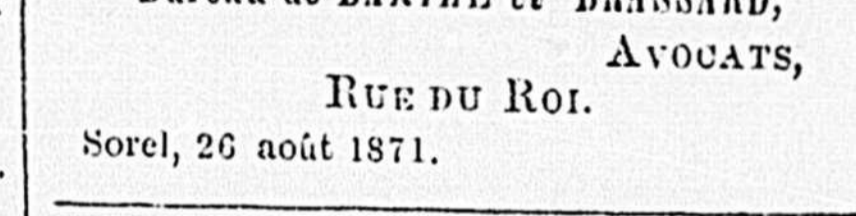
Montreal 162 Rue St. Jacques.

Dépôt en Canada \$100,000

Cette Compagnie offre aux assurés toutes les garanties possibles, et possède la confiance des principaux hommes d'affaires de la Puissance.

AGENT A SOREL, A. E. BRASSARD, Bureau de BARTHÉ et BRASSARD, AVOCATS, RUE DU ROI. Sorel, 26 août 1871.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER,



Informo le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de

VOITURES D'ETE ET D'HIVER,

faites avec toute l'élegance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens. Il ose compter sur un encouragement libéral la part de tout le public, et il l'espère que les

anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix seront modérés, et ses conditions faciles.

Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES, s'empressent de visiter l'établissement de

ELZEAR DROLET, RUE CHARLOTTE, SOREL. Sorel, 10 juillet 1872.—ua.

GELINAS, LAFLEUR & Cie.

IMPORTATEURS

DE MARCHANDISES SECHES,

NOUVEAUTES DE TOUTES SORTES

Etc., Etc., Etc.

MM. Gelinas, Lafleur & Cie.

(Louis H. Lafleur, ci-devant marchand de St. Michel d'Yamaska), prennent la liberté d'attirer l'attention du commerce de détail de la ville et de la campagne, sur leur magnifique assortiment de marchandises, directement

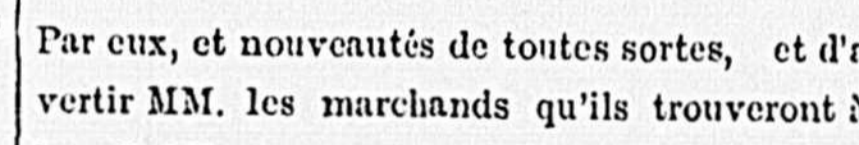
IMPORTEES

Par eux, et nouveautés de toutes sortes, et d'attirer MM. les marchands qu'ils trouveront à leur établissement, au

No. 256—RUEST. PAUL,

Toutes les facilités possibles pour la transaction des affaires, et ils sollicitent respectueusement une part de leur patronage.

Montréal, 4 mars 1873.—6m



Chemin de fer de Jonction des comtés du Sud-est.

1871. TABLEAU DU TEMPS No. 1 1871

A commencer du 6 Novembre 1871, les trains circuleront comme suit :

ALLANT AU NORD

Dist.	Malle No. 1.	Fret No. 3.
Richford, Vt...Dép.	A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn.....	2 1/2 6.20	6.25
Sutton Flat.....	8 1/2 6.40	6.55
Emerson's.....	11 1/2 6.50	7.15
Brome Ouest.....	15 1/2 7.05	7.35
Sweetsburgh.....	18 1/2 7.20	7.50
Cowansville.....	20 1/2 7.30	8.10
Farnham Est.....	24 1/2 7.40	8.30
Brigham.....	26 1/2 7.50	8.40
Farnham.....	29 1/2 7.55
Farnham Ouest.....	33 1/2 8.10	9.10
St. Jean.....	8.45
Montréal.....	9.50

ALLANT AU SUD.

Dist.	Malle No. 2.	Fret No. 4.
Montréal.....Dép.	P. M. 3.00	A. M. 4.30
St. Jean.....	4.30	5.15
Farnham Ouest.....	5.15	10.30
Farnham.....	4 1/2 5.30
Brigham.....	7 1/2 5.35	11.00
Farnham Est.....	9 1/2 5.45	11.20
Cowansville.....	13 1/2 5.55	11.45
Sweetsburgh.....	15 1/2 6.05	11.55
Brome Ouest.....	18 1/2 6.20	12.10
Emerson's.....	22 1/2 6.35	12.30
Sutton Flat.....	25 1/2 6.45	12.50
Abercorn.....	31 1/2 6.55	1.20
Richford, Vt...Arr.	33 1/2 7.05	1.30

En prenant le train No. 1, les passagers se trouvent à rejoindre à St. Jean le train allant à New-York, Boston, Row's Point, etc.

Il n'y a point à changer de chars soit en revenant de Montréal ou en y allant.

Les diligences partent des stations à l'arrivée des trains venant de Montréal, pour se rendre en d'autres parties des townships de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les trains au Fret ne circuleront que les mercredis et samedis.

Les trains aux passagers ont droit de passer sur les rails avant les trains au Fret.

Les trains allant au Nord ont le droit de passer sur les rails avant les trains qui se dirigent vers le Sud.

A. B. FOSTER, GÉRANT. Waterloo, P. Q., 2 Novembre 1871.—jno.

ON DEMANDE

Un jeune homme pour servir comme commis dans un magasin de marchandises sèches. Celui qui connaîtrait les deux langues et qui aurait une certaine expérience dans ce genre de commerce, serait préféré.

JOHN MULLEN, MARCHAND, A l'ancien magasin de M. McCallian, EN FACE DU MARCHÉ. Sorel, 28 août 1872.—jno.



'BRONCHITE GUERIE.

SMITHFIELD.

J. C. CHAMBERLAIN, Ecr.—Le présent est pour certifier que, il y a environ trois ans, je fus affligé d'une Bronchite qui dura dix-huit mois. Je souffrais tellement du défaut de respiration que je ne parlais qu'avec beaucoup de difficulté, et que durant la nuit j'étais souvent obligé de rejeter les couvertures et de me lever dans mon lit de crainte d'étouffer. J'employai l'espace d'un an trois des plus habiles médecins du comté de Northumberland, sans éprouver de soulagement. De fait, j'allais toujours en empirant. A la fin on me conseilla de faire usage du grand remède "Shoshonees." J'en achetai une bouteille, et dès que j'en eus bu à peu près le contenu, je commençai à me sentir un peu mieux. J'en employai deux autres bouteilles, et à mon grand plaisir, je me trouvais aussi bien que j'avais jamais été avant ma maladie, et cet heureux état de santé ne s'est point démenti depuis.

JOHN SILVER. Assermenté devant moi, à Smithfield, ce sixième jour d'Avril, A. D. 1870.

J. M. WELLINGTON, J. P. J. C. CHAMBERLAIN, Ecrivain.

Monsieur, Le présent est pour certifier que mon épouse était tellement affaiblie par la Pneumonie, que le médecin l'avait abandonnée. Il disait que ses poumons étaient tuméfiés, et que la Médecine était impuissante à la sauver. Comme dernière ressource, j'achetai une bouteille du Grand Remède "Shoshonees." Au bout de deux jours, les symptômes de la maladie étaient décidément meilleurs. La maladie fut vaincue si promptement qu'après avoir achevé cette bouteille la malade avait la force de se rasseoir. En continuant à faire usage de ce remède elle fut parfaitement guérie.

Vous êtes libre de publier ces faits pour l'avantage de ceux qui sont affligés de la même manière.

T. C. BROWN, Ministre méthodiste épiscopalien.

ADMIRABLE GUERISON DE PNEUMONIE.

Publiez l'heureuse nouvelle !!

Que le GRAND REMÈDE et les PILULES "SHOSHONEES" du célèbre médecin le docteur Lewis Josephus, de la grande tribu des Shoshonees, dans la Colombie Britannique, produisent les guérisons les plus merveilleuses dont le monde ait entendu parler. Dans les annales de l'Histoire Médicale du Canada, jamais l'introduction d'un remède n'a été auparavant couronnée d'un pareil succès.

Pourquoi CELA ? Tout simplement parce que les nombreux ingrédients végétaux d'un effet médical important (tels que les Extraits d'Ecorce de Cassia sauvage, le Podophylle, le Genièvre, la Cassia, l'Extrait composé de Coloquinte, le Jalap, l'Alouès (e Socotra, etc.), qui entrent dans la composition de ce remède, sont combinés et mélangés avec tant d'art qu'ils en font un des curatifs les plus puissants du monde entier, et dont l'action sur tout le système ne peut être que très-satisfaisante. Quelle que soit votre maladie, et quel que puisse être le temps de sa durée, le Remède ira à la source du mal et vous tiendra par la racine avec laquelle vous reviendrez en parfaite santé et recouvrerez votre pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et peut être prise en toute sûreté; on garantit qu'elle guérira d'une manière permanente toutes les maladies de la gorge, des poumons, du Foie, des reins, des organes digestifs, etc., etc., de même que la scrofule, les diverses affections de la peau, les humeurs, et tous les maux provenant de l'impureté du sang, le troisième degré de la consommation excepté. Pour plus amples informations, de même que pour toutes les directions sur la manière de se servir du Grand Remède et des Pilules "Shoshonees," accompagnées de témoignages et de certificats de guérisons, voir le Traité, le Livret ou l'Almanach et les circulaires que tout Pharmacien de la Puissance fournira sur demande—gratuit.

Prix du remède en grandes bouteilles d'une pinte \$1-00. Pilules par boîte 0.25. En vente à Sorel, à la Pharmacie du Dr. Brunet.

Sorel, 22 juin 1870.—1an.

CORDONNIERS.

Trois ou quatre cordonniers trouveraient de l'emploi en s'adressant immédiatement à

TOBIN & BROTHERS, SOREL.

Sorel, 15 mai 1873.—jno.

Avis.

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui ce soit, sans un écrit de ma main.

FRS. PAYAN, St. Roch de Richelieu, 11 Juin 1873.—um.

MODES D'ETE

POUR 1873.

Place du MARCHÉ SOREL.

Place du MARCHÉ SOREL.

Le soussigné fournira aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin.

A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1872.—1an.

BRASSERIE DE SOREL.

PREFONTAINE, DAWSON & DUHAMEL.

Ces Messieurs, ayant loué cet établissement bien connu, et lui ayant fait subir des améliorations considérables, l'exploitent en société, et offrent au commerce et aux familles des produits supérieurs en qualité à tout ce qui y a été encore manufacturé.

Comptant sur l'encouragement du public, les nouveaux propriétaires ont le plaisir de lui annoncer qu'ils auront toujours à la disposition de leurs pratiques une grande quantité de

BIERE ET PORTER

de première qualité, en TONNES, en BARILS de 60—30—20—10—5 gallons et en BOUTELLES. On a fait l'acquisition aux Etats-Unis d'un appareil nouveau pour la préparation de

GINGER-ALE GINGER BEER

SODA (préparé et non préparé), CIDRE-CHAMPAGNE, ETC.

qui permet la confection de ces boissons d'une qualité et à un bon marché qu'aucun autre établissement de la Province ne peut surpasser.

Tout ordre de la campagne ou d'ailleurs adressé à : T. Préfontaine & Cie., Brasseurs, sera promptement et soigneusement exécuté.

Tout produit de l'établissement sera livré aux magasins, hôtels, bateaux-à-vapeur, chars, et au domicile des familles dans la ville de Sorel, sans charge extra.

Toute vente sera faite pour argent comptant, à moins d'arrangements contraires avec les propriétaires.

MM. T. Préfontaine et J. Duhamel s'occupent eux-mêmes de la vente de la bière, des achats de grain, de la réception des ordres pour envois, de la collection des comptes, et de toutes autres affaires concernant l'établissement.

T. PREFONTAINE & CIE. Sorel, 16 Octobre 1872.—ua.

LE "PRINCE ARTHUR" A Vendre.

POELE de CUISINE a CHARBON

Plus nouveau SUR LE MARCHÉ.

Nouveau Dessin, nouvelles améliorations.—On garantit qu'il donne plus de satisfaction que tout autre Poêle sans aucune charge extra.

'L'ORIENTAL' NOUVEAU PATRON

LE "CANADIAN BASE BURNER" LE "DOMINION"

Tous des meilleures manufactures de la Puissance.

—AUSSI— Un nouveau lot de LITS en fer anglais, venus par le vapeur St. Georges.

MEILLEUR & CIE., 526, Rue Craig. Montréal, 1er. octobre 1872.—jno.



J. T. LÉTOURNEUX,

IMPORTATEUR DE

Peintures

De toutes couleurs, Huile, Vernis, Verre à Vitres, Mastie, Fincaux, Lampes, Cheminées, Glaces pour Mirrors, Teintures de toutes couleurs, Etonpe, Gold Tar, etc.

No. 259, RUE St. PAUL, Près de la Rue St. Vincent. MONTREAL. 26 juillet 1871.—ua.

Au Public.

Comme j'ai résolu d'abandonner au printemps le commerce de marchandises sèches, j'offre en vente,

toutes mes marchandises AU PRIX COUTANT et même au-dessous de ce prix pour quelques-unes, espérant que le public s'empressera de profiter d'un avantage aussi réel que celui-ci.

Mon fonds de marchandises se compose DE TOUTES LES EFFETS PROPRES A LA SAISON, et les acheteurs seront certainement satisfaits et de la qualité des articles vendus et de leurs prix extrêmement réduits.

JOHN MULLEN, MARCHAND, EN face du marché principal. Sorel, 25 janvier 1873.—jno.

Nouvelle Route CHEMIN DE FER.

Le chemin de Fer du Connecticut, l'assurée et de la vallée Massawipi, joignant le Grand-Tronc à Sherbrooke, est la route la plus courte et la plus sûre pour

Concord, Nashua, Lawrence, Springfield, Worcester, New-York, Manchester, Lowell, Boston, Holyoke, New Haven, New-York.

et toutes les parties de l'est des Etats-Unis. En partant de Sorel à 6.30 P. M. on peut se rendre le lendemain à

Manchester à 4.00 P. M. Nashua à 5.00 " Lowell à 5.45 " Boston à 6.30 " Springfield à 7.00 " Worcester à 7.00 " New-York à 11.50 "

On peut se procurer des Tickets ou toutes autres informations chez

A. B. LAFRENIÈRE, AGENT A SOREL. L. W. PALMER, SURINTENDANT.

Sorel, 7 Décembre 1872.—ua.